

JONZIER-INFO

Hiver 2020





Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	9
Intercommunalité	12
Vie du village	13
Culture et loisirs	24
Infos pratiques	27

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi	10h30 à 12h30
Vendredi	14h00 à 19h30

Contact

☎ 04.50.35.24.39

✉ mairiejonzier-epagny@orange.fr

📍 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

LE MOT DU MAIRE



Dans ce dernier bulletin du mandat, comme le veut la réglementation, je ne parlerai pas de bilan.

Je mettrai par contre en avant tout le travail fourni par vos élus. Ils ont permis des réalisations réfléchies, dans l'intérêt de vous citoyens mais également dans l'intérêt de JONZIER-EPAGNY.

Une partie de l'équipe sera, je l'espère, toujours présente pour la prochaine mandature. Je m'adresse surtout à tous ceux qui ont décidé de ne pas renouveler, qu'ils soient sincèrement remerciés pour le travail accompli.

L'occasion m'est également donnée de remercier tout le personnel avec lequel nous avons travaillé pendant six ans dans un excellent état d'esprit. Je dis souvent qu'ils font partie de l'équipe et c'est bien tous ensemble, chacun dans ses compétences, que nous réussissons à faire avancer JONZIER-EPAGNY.

Je veux également faire une mention spéciale à tous nos bénévoles, à toutes nos associations qui peinent souvent à trouver du soutien, qui donnent énormément de leur temps. Grâce à eux notre vie de tous les jours se trouve largement améliorée, c'est un réel appui pour nous élus, qu'ils trouvent la ressource nécessaire et les gens pour les entourer de façon à pouvoir encore œuvrer de longues années.

Comme nous pouvons tous le constater, cet hiver, pour le moment, est très clément. Ce phénomène est quand même inquiétant. Toutes les catastrophes que l'on subit au niveau national (inondations) et que l'on imagine au niveau international (Australie) doivent nous interpeller. Mettons tout en œuvre pour que le phénomène de réchauffement soit réfléchi par tous nos élus nationaux.

Je veux rester optimiste pour qu'ils s'entendent.

A vous tous, chers concitoyens, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette année 2020 avec une forte pensée à tous nos malades.

A bientôt,

Michel MERMIN

CONSEIL MUNICIPAL

Sécurité des routes

Route de Vigny

Dans le cadre du projet de sécurisation de la route de Vigny et de la création d'un cheminement piétonnier, du fait de la présence du ruisseau, une étude complémentaire sur la gestion des eaux pluviales est obligatoire.

Un diagnostic relatif aux écoulements d'eaux pluviales a été présenté par la société Hydrétudes. Un relevé topographique de l'emprise du projet étant nécessaire, après étude de devis, c'est le géomètre J. PÉRNOUD qui est mandaté pour un montant de 10'731 € TTC.

Travaux sécurisation Epagny

Dans le cadre de la mise en place de cet aménagement sécuritaire, l'assemblée, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'autorisation de voirie et d'entretien. Il précise notamment l'aménagement de deux écluses simples aux entrées Ouest et Est du hameau.

Pont de Lournan

Des devis ont été demandés pour la réfection de ce pont qui s'effondre. La proposition de reprise du pont avec des blocs de pierre par l'entreprise BESSON pour un montant de 4'200 € TTC est retenue.

Décorations de fin d'année

Illuminations : Une commande de nouvelles décorations a été effectuée auprès de la société DECOLUM pour un montant de 5'840 € HT.

Recours contentieux – SSCV Jonzier Centre

Choix d'un avocat : un recours gracieux a été déposé cet automne par Mme Françoise EX-COFFIER contre le permis de construire SSCV Jonzier Centre.

Dans le cadre de cette affaire, la commune a reçu, courant novembre, un recours contentieux transmis par le Tribunal Administratif de Grenoble. La commune a été en justice et choisit Me MEROTTO avocat de l'assurance de la commune pour défendre ses intérêts.

En début d'année, Mme Françoise EXCOFFIER a retiré sa requête.

Personnel

Emploi

M. Ludovic FOL travaille depuis juin 2018 à raison de 13 heures par semaine sur chacune des communes de Jonzier-Epagny et de Savigny.

En accord avec Savigny, il est décidé la mise en stage de M. Ludovic FOL au sein de l'équipe technique.

Un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (13/35^{ème}) est créé à compter du 1^{er} février 2020.

Solidarité

Séisme du 11 novembre

La commune du Teil a subi d'importants dégâts suite au séisme du 11 novembre dernier. L'assemblée décide de lui apporter une aide financière d'un montant de 1'000 €.



CONSEIL MUNICIPAL**Inauguration agrandissements de la boulangerie et du restaurant scolaire**

C'est en présence de Madame DUBY-MULLER, Députée et Conseillère Départementale, Madame NOEL, Sénatrice et Monsieur PELLESTAT, Sénateur et Conseiller Régional, Monsieur CRASTES, Président de la Communauté de Communes du Genevois et de Monsieur BLONDEL, Sous-Préfet de Saint Julien en Genevois, qu'a eu lieu l'inauguration des agrandissements de la boulangerie et du restaurant scolaire.

Ces 2 projets, d'un montant total de 529'759,19 € ont été financé selon la répartition suivante :

Boulangerie

Dépenses : 301'464,60 € HT

Recettes :

- * Conseil départemental : 60'000 €
- * Région : 42'700 €
- * Emprunt : 180'000 €

Restaurant scolaire

Dépenses : 228'294,59 € HT

Recettes :

- * Conseil départemental : 55'000 €
- * DETR (Etat) : 70'590 €
- * Région : 8'593 €
- * Emprunt : 100'000 €



CONSEIL MUNICIPAL**Certificats d'urbanisme**

- Me BERROD : 1196 Route d'Épagny – Succession Georges BRUEGGER.
- Me VITTOZ Frédéric : Les Crêts – Création GFA du Mont de Sion – B 242, 243, 1118, 759, 763, 157, 163, 170, 171, 172, 177, 178 et 192
- Me BOREY David : 191 Route du Long Perrier – Vente – B 1832
- Me BARTHELET Ludovic : Les Carrés d'Amalia – Vente – B 1327 et 713
- Me GABARRE Thierry : Route du Devin – Vente – B 1896
- Me GABARRE Thierry : 240 Route du Long Perrier – Donation – B 831, 1875 et 1877
- Me GABBARE Thierry : Au Long Perrier – Donation – B 1315 et 1907
- Me Jacques PISSARD : 60 Route du Lavoir – Vente – B 350, B 351 et B 352
- Me GIRARD – CAREL – LAMARCA – MARQUET : 70 Route de la Crapière – Vente B 431
- Me LAFAY : Aux Tirées – Vente B 877
- Me DE GRUTTOLA : Route d'Épagny – Vente A 1016 et 1003
- Me BOREY : 70 Route de la Crapière – Vente B 431
- Me BELLERAUD : Donations A 384, A 287 et A 14
- Me MOYNE-PICARD : Vigny - Vente B 316
- Me BARTHELET : 252 Route de Novéry - Vente B 1821

Déclarations préalables

- DUPERRIER Bruno : Route du Mont – installation d'une clôture sur muret - la demande est refusée les murets étant interdits en zone A selon le PLU en vigueur.
- PERTIN Matthieu : 67 Lotissement sur les Mules
 - construction d'un abri de jardin - avis favorable.
 - construction d'une piscine - avis favorable.
- LACROIX Jacques : 78 Chemin de Fontanille - construction d'un abri de jardin – avis favorable.
- M'SIMBONA Sandra : 143 Chemin du Verger - réalisation d'aménagements extérieurs – Une grille d'écoulement des eaux pluviales devra être installée afin que l'eau ne s'écoule pas sur la voie publique ni chez les riverains. La clôture, dont la partie se trouve en zone A, devra être adaptée afin de laisser le passage de la petite faune.
- BUSSAT Christian: Route d'Épagny – peinture des volets en bordeaux - avis favorable.
- DUPERRIER Bruno : Route du Mont – installation d'une clôture grillagée – Avis favorable, sous réserve que cette clôture, située en zone agricole, laisse le passage de la petite faune.
- MERMIN Michel : Route du Mont – Isolation extérieure de la toiture et réfection de la toiture – avis favorable.
- LIETAR Benoît : 169 B Route du Long Perrier – pose de panneaux photovoltaïques – avis favorable.
- MANDRAY Jérémy : Les Carrés d'Amalia –Pose d'une fenêtre de toit – avis favorable.
- GARNIER DES GARETS D'ARS Jean-Marc : 520 Route de Vigny – construction d'une piscine – avis favorable
- BOISADAM Nicole : 77 Route de la Crapière – Installation d'une pompe à chaleur air/eau – Avis favorable
- TOUNOUNTI Jellila : 1 Passage des Artisans - Remplacement des menuiseries en alu, suppression des volets bois par des volets roulants, création d'un escalier extérieur en acier, d'ouvertures et de vélux – une demande de pièces complémentaires sera effectuée suite à des incohérences quant aux surfaces mentionnées.

CONSEIL MUNICIPAL**Permis d'aménager**

- Modification Permis d'Aménager MORGAN Monique : Au Long Perrier – Modification du recul des constructions par rapport aux limites séparatives à 3 m. au lieu de 4 m., pour une mise en conformité avec le PLU en vigueur.

**Permis de construire
sous réserve de la décision du service instructeur**

- DUPARC BAGUET Sylvie : 208 Route du Devin – Reconstruction d'un bâtiment sinistré – avis favorable
- DUPARC Consorts : 208 Route du Devin – Reconstruction d'un bâtiment sinistré – avis favorable
- MOKHTAR-SEDDIK Miloud et Nadia : Route du Devin - Construction d'une maison individuelle – avis favorable
- DUPARC Mariette / PIN Julien : 80 Route des Maréchaux – Rénovation / extension d'une maison individuelle existante - Avis favorable
- BUSSAT Julien / PLACE Fanny : Chemin du Verger - Construction d'une maison individuelle avec garage en sous-sol et abri voiture extérieur - avis favorable au projet avec une réserve quant au garage à toit plat, interdit, selon le PLU en vigueur. Des pièces complémentaires ont été demandées en ce sens par le service instructeur.

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement a été créée pour financer les actions et opérations contribuant à la réalisation des objectifs définis par le Code de l'urbanisme pour l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme.

Son taux peut être majoré jusqu'à 20% par la Commune, en lien avec la réalisation de travaux de voiries, réseaux ou d'équipements publics nécessaires aux constructions nouvelles édifiées sur un secteur, pour la part des dépenses correspondant aux besoins des nouveaux habitants.

Certains secteurs sont classés en OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), zones 1Aua et 1Aub, au Plan Local d'Urbanisme (PLU) du fait d'une densification particulière. Les infrastructures existantes, en particulier les voiries et réseaux, ne sont pas adaptées à cette dynamique, compte-tenu de leur dimensionnement et des charges de trafic supportées dans certains cas. Des travaux ou renforcements seront nécessaires. Ces évolutions induiront également des besoins en équipements scolaires et périscolaires, ils sont à prendre en compte.

Un programme d'amélioration des infrastructures est donc nécessaire.

Plusieurs projets sont identifiés, des travaux sont déjà engagés sur certaines voiries (route de Vigny) et seront poursuivis (élargissements, sécurisations des modes doux, enfouissements des réseaux secs, renforcement électrique, création / sécurisation d'un carrefour).

Les besoins d'équipements scolaires induits par de nouveaux développements résidentiels sont également à considérer, sans pouvoir être évalués précisément à ce stade.

Au regard des investissements nécessaires et des besoins de financement associés pour la Commune, au 1er janvier 2020, la taxe d'aménagement à taux majoré est de :

- ♦ 15% dans les secteurs des OAP 'Bourg Centre', 'Long Perrier', 'Pré de Novéry', 'Vigny'
- ♦ 10% pour l'OAP 'Sur les Mules'

Aucun équipement de compétence communautaire, et notamment d'eau, d'assainissement, n'est pris en compte dans ces estimations.

Foncier

Suite aux travaux de la Place d'Epagny, des échanges fonciers ont dû être réalisés notamment avec les familles Jean-Paul et Pascal BUSSAT et la commune.

Les actes de cessions seront effectués chez Me CHATAGNIER à Frangy, les frais de notaire soient pris en charge par la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Containers aériens : Les containers à roulettes ont été remplacés par des containers aériens dans le courant du mois de décembre 2019.

Des riverains ont fait part de leur inquiétude quant à l'emplacement de celui de la Route de Vigny – La Fruitière (sécurité des piétons – emplacement accidentogène).

Un courrier pour la suppression ou non de ce container a été transmis aux riverains concernés. La majorité ne souhaitant pas l'enlever, le container restera donc sur son emplacement.

Lignes téléphoniques : Un courrier a été transmis à ORANGE quant au mauvais état des lignes sur le hameau d'Épagny entraînant des dysfonctionnements chez certains administrés.

Des travaux ont d'ores et déjà été entrepris par ORANGE ; la société ENEDIS doit également intervenir.

Logement communal : Un logement va se libérer au 46 Place de l'Ancienne Maire. Des travaux de rafraîchissement sont prévus ainsi que le remplacement de la chaudière par l'entreprise PELLET pour un montant de 6'261 € TTC.

Cimetière : Des devis ont été demandés dans le cadre de l'aménagement d'un jardin des souvenirs.

CCG – CAUE

La commune a conclu une convention avec la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et le CAUE afin de bénéficier de conseils et d'informations ponctuels dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Cette convention est reconduite, cette prestation de conseil étant régulièrement sollicitée pour l'étude de certains permis de construire.

PLUi

Dans le cadre du projet de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la décision du transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du Genevois sera prise définitivement par les futures équipes municipales.

Néanmoins, les élus actuels doivent valider « la charte du PLUi », qui consistera en un réel support de travail pour les futures équipes.

Trois points doivent être mis en exergue dans celle-ci à savoir :

- ⇒ La représentativité des communes : avec la présence de deux élus par commune.
- ⇒ La conservation de la fiscalité, liée à l'urbanisme, aux communes.
- ⇒ La création de trois groupes de communes par secteur géographique : VUACHE, SALEVE et CENTRE.



DIMANCHE 15 MARS ET 22 MARS 2020
BUREAU DE VOTE OUVERT DE 8H À 18H00

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Personnel SIVU

Mmes Sonia BAUDET et Claire BERNAZ ont été recrutées au 1er septembre 2019.

Mme BAUDET s'occupe de la garderie et du restaurant scolaire de Jonzier.

Mme BERNAZ occupe les fonctions d'ATSEM le matin avec la classe de GS/CP et d'encadrante au sein du restaurant scolaire de Jonzier et de la garderie de Savigny.



Sonia et Claire



Sonia, Mélanie, Ophélie, Claire

Formations

1^{er} secours : 8 agents ont participé à la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) le 28 septembre à la mairie.

Cette formation permet d'avoir les bons réflexes face à des situations de la vie quotidienne telles que les malaises, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.

C'est une volonté forte des élus du SIVU que le personnel ait les bons réflexes pour gérer ces situations.

Le prestataire des repas du restaurant scolaire a quant à lui donné une formation sur la gestion de la sécurité sanitaire des aliments et les bonnes pratiques.

Effectifs rentrée 2019

Pour cette rentrée, il y a 105 élèves à l'école élémentaire de Jonzier et 117 à l'école maternelle de Savigny. Ils sont 103 à vivre à Jonzier et 119 de Savigny.

Compost

Deux composteurs permettant de valoriser les déchets alimentaires du restaurant scolaire ont été installés derrière le préau à Jonzier, comme cela a été fait à Savigny avant les vacances d'été.

Restaurant scolaire

Depuis mi-novembre, les enfants et le personnel bénéficient de l'agrandissement du restaurant scolaire.

Cette extension permet de mieux les accueillir, elle est très appréciée des enfants et des encadrantes.



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

👉 Cet hiver, participez à des chantiers bénévoles en faveur des espaces naturels :



En partenariat avec l'association de protection de la nature Apollon74, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) vous invite à participer à trois chantiers bénévoles :

Samedi 15 février 2020 : Sur les sites d'écrasements de batraciens de Viry et de Valleiry. Cette journée sera consacrée à l'installation de quatre dispositifs anti écrasement : pose de filets pour bloquer l'accès des amphibiens aux routes et enterrement de pièges à seaux pour la récolte ultérieure des animaux.

Rendez-vous à 9h à la mairie de Viry.



Vendredi 28 février 2020 : Sur le site naturel du Bois du Ban (Viry). La journée sera consacrée à l'entretien et à l'aménagement du site, avec débroussaillage des clairières ouvertes en 2011, bûcheronnage de la végétation ligneuse envahissante et création de gouilles et de mares.

Rendez-vous à 9h devant l'église de Vers.

Lundi 23 mars 2020 : **Sur le site naturel des Tirées et du Grand Nant (Jonzier-Epagny)**. Cette matinée sera consacrée à l'entretien d'une prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière, puis récolte et mise en tas des produits de la coupe.

Rendez-vous à 9h au terrain de foot de Jonzier-Epagny.

La participation à ces journées est gratuite et entraîne l'approbation par les participants du règlement intérieur des chantiers (notamment le respect des consignes de sécurité). Une partie du matériel nécessaire est mis à la disposition des bénévoles. Nous vous demandons également de venir avec votre matériel (débroussailluse, fourche, grand râteau, sécateur...). Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner. Inscriptions obligatoires auprès d'Apollon74 au 04 50 43 63 66 ou apollon74@apollon74.org

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat Intercommunal du Vuache

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

👉 Journées de formation à la taille et au greffage des arbres fruitiers :

Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

Les vendredi 13 et 20 mars 2020 : Stage de formation à la taille avec :

- ⇒ Une première journée « théorique » à **Jonzier-Epagny** : matinée en salle au GAEC « Au coucher du Soleil » et après-midi dans le verger communal. Journée animée par Rémy Bazeau de l'association des Croqueurs de pommes de Haute-Savoie



- ⇒ Une seconde journée « pratique » dans les vergers traditionnels de Vulbens, encadrée par les techniciens spécialisés des syndicats. Merci d'apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc.

Le vendredi 10 avril 2020 : Journée de formation au greffage, en salle (lieu à définir), animée par Rémy Bazeau.

Ces formations sont gratuites, mais les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV (04 50 04 62 89) et du Syndicat Mixte du Salève (04 50 95 28 42), le nombre de places étant limité.

Le repas du midi est à la charge des participants.

sur le site internet : www.pays-du-vuache.fr

INTERCOMMUNALITÉ



Nouveautés dès le 15 décembre 2019

La zone **84** devient la zone **230** : nouvelle offre tarifaire

Train TER :

- 3 allers-retours supplémentaires en semaine entre Bellegarde et Annemasse
- le billet de bus est désormais valable dans le train entre Saint-Julien et Valleiry (1,60€)

Nouvelle ligne **76** entre Viry (Eglise) et La Plaine

Horaires ajustés pour de meilleures correspondances :

lignes **D M N 62 63 172**

+ d'infos : www.cc-genevois.fr

zone 230

Billet unique (adulte)	1,60 €
Abonnement mensuel (adulte)	34,00 €
Abonnement annuel (adulte)	306,00 €

zone 230 + 10

Billet unique (adulte)	4,30 €
Abonnement mensuel (adulte)	96,00 €
Abonnement annuel (adulte)	748,50 €

Optez pour l'abonnement annuel : simplifiez vos déplacements et profitez d'un tarif plus avantageux



Pour vous abonner, rendez-vous :

- en agence tpg
- sur webshop.tpg.ch

Horaires et tarifs pour vos trajets transfrontaliers : lemanpass.com



TRANSPORTS PUBLICS TRANSFRONTALIERS



TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MAISON TRANSFRONTIÈRE DE JUSTICE ET DU DROIT

26 avenue de Genève
74160 Saint Julien-en-genevois

Tel : 04.50.74.86.86

Email : mtjd@cc-genevois.fr

Justice de proximité : renseignements juridiques sans rendez-vous sur place ou par téléphone.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- ✓ Lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
- ✓ Vendredi uniquement le matin de 9h00 à 12h30

PERMANENCES INTERVENANTS :

CONCILIATEURS DE JUSTICE	SUR RENDEZ-VOUS
DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS	SUR RENDEZ-VOUS
ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES	SUR RENDEZ-VOUS
NOTAIRES	SUR RENDEZ-VOUS

VIE DU VILLAGE

Année 2019-2020



Les 221 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Jonzier-Epagny/Savigny ont pris le chemin de l'école lundi 2 septembre pour une nouvelle année scolaire avec un mélange d'excitation et de curiosité parsemé tout de même d'un peu de stress de rentrée !

Ils ont pu découvrir leur classe, leurs camarades et leurs enseignants.

A Savigny l'équipe reste stable avec, Mesdames CLEMENT Adeline, MOCELLIN Aurélie et CORBY Maud.

Nous accueillons Mme LEUROND Cindy, qui rejoint l'équipe de façon permanente.

Le reste de l'équipe enseignante se compose cette année de Mr MURAT Maxime, Mr BELLES Olivier, Mme LAGIER Tiphaine et Mme STEEN Mathilde.

A Jonzier-Epagny, Mesdames FARGEIX Camille, FUMAZ Audrey, ZIETEK Stéphanie ont été rejointes par Mme BILLAUDAZ Cindy (nouvelle directrice) et Mme LAGIER Tiphaine qui se partagent la classe de CM1-CM2.

M BELLES Olivier assure cette année le complément de Mme ZIETEK les jeudis.

Cette année encore, l'équipe de l'APE a bien œuvré pour soutenir les projets de l'école. Nous avons pu commencer l'année autour d'un petit-déjeuner convivial.

Lors du cross de l'école, reconduit pour le seconde fois, les parents d'élèves ont offert des rafraîchissements à nos petits coureurs et tenus un stand de boisson lors de la course familiale. Enfin, Le marché de Noël s'est déroulé sous la joie, la bonne humeur ... et la pluie !

La tartiflette a ravi les estomacs et nous avons pu passer un très bon moment grâce à l'équipe de l'APE. **Un grand merci à eux.**

Toute l'équipe se réunit régulièrement, afin d'harmoniser le travail de l'école et construire des rencontres communes avec pour **objectif principal, le bien-être de chacun des enfants et le respect de tous.**

Au nom de l'équipe, la directrice souhaitait **remercier vivement l'ensemble des partenaires qui participent à la vie des deux écoles au quotidien** (élus, employés du SIVU, employés des deux communes, parents d'élèves et APE) et leur souhaite une très belle année 2020 !



Mme Cindy BILLAUDAZ

Directrice du Regroupement pédagogique

VIE DU VILLAGE



Petite Section - Moyenne Section

Mme Cindy BILLAUDAZ

Mme Adeline CLEMENT



Petite Section - Moyenne Section

Mme Aurélie MOCELLIN

M Maxime MURAT



Moyenne Section - Grande Section

Mme Maud CORBY

M Olivier BELLES



Grande Section - Cours Préparatoire

Mme Tiphaine LAGIER

Mme Cindy LEUROND



Cours Préparatoire

Mme Mathilde STEEN

VIE DU VILLAGE



CE1
Mme Audrey FUMAZ



CE1 - CE2
Mme Stéphanie ZIETEK
M Olivier BELLES



CE2 - CM1
Mme Camille FARGEIX



CM1 - CM2
Mme Cindy BILLAUDAZ
Mme Tiphaine LAGIER



VIE DU VILLAGE

Journée du goût à l'école de Jonzier-Epagny

Attention vous avez trois heures.....Et oui, à Jonzier, ce sont les enfants ce jeudi 10 octobre qui étaient aux fourneaux !

En effet, certains élèves de la classe de CM1-CM2 ont mis les petits plats dans les grands en confectionnant le repas pour toute l'école, soit 117 repas.

Au menu :

- 🍷 Velouté de potimarron
- 🍷 Salade Cajun
- 🍷 Hamburger revisité en remplaçant le pain par des galettes de pommes de terre et de patates douces.

Pendant ce temps, d'autres élèves se chargeaient de la décoration sur le thème de l'automne.

La classe de CE2-CM1 s'est, quant à elle, retrouvée à la boulangerie pour faire le pain et le dessert : un cheesecake.....et trois heures plus tard mission accomplie !

A midi, les autres classes ont eu l'agréable surprise de découvrir la salle décorée et ont bien apprécié le repas préparé par leurs aînés.

Merci à tous les adultes qui ont accompagné cette activité dans la bonne humeur, à M. AU-DOIN, du Fournil Jonziérois, ainsi qu'à toute son équipe, toujours partante pour faire découvrir son métier.



VIE DU VILLAGE

Pour la deuxième année, nous avons organisé à Jonzier-Epagny plusieurs manifestations au profit de la recherche contre le cancer du sein.

- ✓ **Le 13 octobre**, une marche de 3 heures, selon un circuit balisé sur les chemins de notre commune. Cette marche a rassemblé plus de 130 personnes venues de Jonzier et des communes environnantes.

Chaque marcheur s'est acquitté d'une participation de 5 € minimum. Nous avons ainsi recueilli 815 € et 120 € de vente de produits dérivés.

Durant cette marche un arrêt était prévu au réservoir sur le mont pour se restaurer, brioches offertes par la mairie et boissons (café, thé, jus de fruit) offertes par le GAEC « Au coucher du soleil » avec en prime le superbe panorama qu'offre ce lieu par beau temps.

À l'arrivée, les membres de l'association culturelle nous attendaient dans la cour de l'école pour un dernier verre.

- ✓ Le Fourmil Jonzérois a également œuvré pour cette cause puisqu'il a créé et vendu pendant le mois d'octobre une « pâtisserie rose » dont l'intégralité de la vente a été reversée à l'association, soit 312 €.

Le 26 novembre nous avons remis officiellement les chèques à Mme Garlaschelli, Présidente de l'association qui nous a remerciés de cette initiative et du franc succès qu'elle a suscité.



UN GRAND MERCI À TOUS, ORGANISATEURS ET PARTICIPANTS



VIE DU VILLAGE



Le 13 décembre dernier, les membres de l'Association des parents d'élèves (APE) de Jonzier/Savigny ont organisé le traditionnel marché de Noël.

Aux abords de la salle des fêtes, plusieurs stands étaient proposés avec : les fabrications des enfants réalisées en amont en classe, les producteurs du petit marché hebdomadaire, de quoi se restaurer avec crêpes, marrons chaud, etc... et la traditionnelle tartiflette, cuisinée entièrement par Damien Vuichard, que nous remercions pour sa présence, d'années en années.

Par ailleurs, cette année encore, Bruno, bénévole à l'association, nous a épaté par son savoir-faire avec des bonhommes de neige tous plus beaux les uns que les autres.

Une boîte aux lettres avait été mise à disposition des enfants, pour leur courrier au Père Noël et une surprise était également prévue le 20 décembre. Le Père Noël est venu distribuer des cadeaux. Cette année, il a offert un joli livre à chaque enfant, ainsi qu'un jeu par classe.

Les membres du Bureau vous remercient de répondre présents et de venir avec votre bonne humeur, à chacune de nos manifestations. Nous nous sentons vraiment soutenu dans notre démarche, et nous avons vraiment le sentiment que notre message a été entendu.

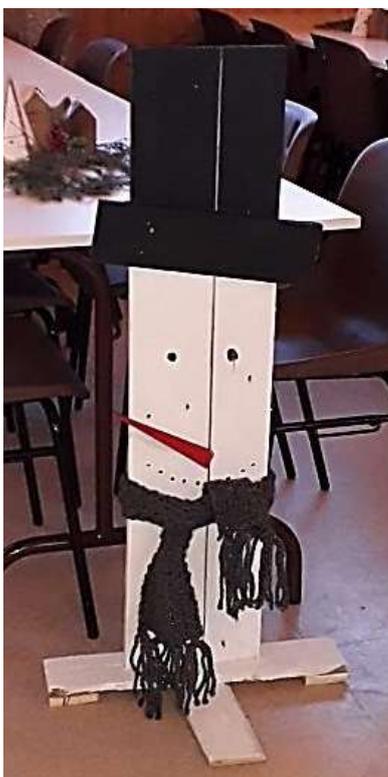
En effet, les fonds récoltés permettent de financer les projets de l'école. Sans l'association, il ne serait pas possible d'offrir aux enfants les sorties culturelles et sportives dont ils bénéficient actuellement.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec vos propositions pour développer notre version du marché de Noël !

Si vous souhaitez être informés des prochaines manifestations, n'hésitez pas à jeter un œil sur le site, ou la page Facebook. Nous restons à votre disposition par mail.

A très bientôt,

Les membres du Bureau.





Question, infos,
événements...
Rejoignez-nous
sur Facebook !



www.facebook.com/apejonziersavigny



ape.jonziersavigny74@gmail.com



www.ape-jonziersavigny.fr

VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 11 novembre

Par une belle matinée d'automne, la population, les élus et les enfants de l'école se sont recueillis devant le monument aux morts, pour célébrer la mémoire des soldats tombés pour la France.

Les Barracoins ont animé la cérémonie, les enfants de l'école ont chanté une chanson qu'ils avaient préparé en classe.



Surprise aux vœux du Maire

C'est avec émotion et grande surprise, que Michel MERMIN, a reçu des mains de Monsieur MONTEIL, Président du Conseil Départemental, en présence de Madame DUBY-MULLER, Députée et Vice-Présidente du Conseil Départemental, la médaille d'honneur d'argent en reconnaissance du service rendu et accompli depuis 1983.

Monsieur MONTEIL a retracé son parcours et son engagement depuis l'âge de 24 ans.

Il a gravi tous les échelons, d'abord conseiller municipal, 1^{er} adjoint puis maire depuis 1992.

Les Jonzierois (es) lui ont accordé leur confiance à chaque élection, et c'est avec une grande humilité qu'il a toujours défendu les intérêts de la commune.

Son investissement ne s'arrête pas aux limites de la commune puisqu'il est aussi Vice-Président de la Communauté de Communes du Genevois en charge du développement du territoire, vaste tâche.



VIE DU VILLAGE



C'est la trêve des confiseurs...le temps de faire un bilan à mi-saison pour nos footballeurs

Notre club compte 213 licenciés, dont 60 seniors et vétérans, 23 de 15 à 17 ans évoluent avec le groupement VIRY-VUACHE, assurant ainsi la transition pour les futurs seniors. Nous enregistrons 102 enfants pour le foot animation (les 6 / 13 ans)

Pour encadrer tout ce petit monde une équipe de 20 Bénévoles : 1 arbitre officiel, et 19 dirigeants qui sont présents tous les jours de la semaine, soit pour les entrainements et le week-end pour les matches.



Un grand bravo à tous pour l'engagement apporté au FC VUACHE

Cette saison nous avons 4 équipes engagées 2 en 17 ans et 2 en 15 ans pour le FC VUACHE ce sont 23 jeunes du club et 2 entraîneurs qui contribuent à la bonne dynamique de cette entente.

Les U17 A sont premiers ayant inscrits 56 buts sur cette phase de championnat, l'équipe B est 5^{ème} de son championnat.

Les U15 A ont eu un début difficile, étant rétrogradé en série inférieure, ils sont 4^{èmes} de leur championnat actuel avec 28 buts inscrits pour 8 encaissés. L'équipe B connaît beaucoup de problème d'effectif, principalement dû au manque d'engagement et de participation de certains. Une réunion avec les parents a permis de prendre conscience que le football est un sport collectif...

TÉLÉTHON 2019



Le FC VUACHE a souhaité apporter son soutien à l'événement en participant au tournoi Futsal de Valleiry.

Une journée bien remplie ou **U9, U11, U13**, éducateurs et parents ont joué le jeu du foot en salle.

Plus d'informations sur notre site www.fc-vuache.fr

VIE DU VILLAGE

Football animation

U13

Sous l'impulsion des 3 coachs, nos U13 réalisent une belle demi saison, l'équipe A est actuellement 4ème de son groupe.

A noter les très bons résultats lors des tournois en salle du FCV et de Frangy L'équipe B avec des plus jeunes progresse chaque samedi.

U7 et U9

Très forte présence de nos 'jeunes pousses' tant à l'entraînement que pour les plateaux du samedi.

Dans les 2 catégories nous alignons 4 équipes tous les samedis sur les différents terrains du secteur.

Bravo aux coachs pour le travail accompli et merci aux parents qui accompagnent et aident tant sur le terrain que pour le club house.

U 11

Ce sont 3 équipes U11 qui parcourent les terrains le samedi.

Accompagnés par 3 éducateurs les U11 progressent bien et commencent à récolter le fruit de leur travail.

Félicitations aux coachs et parents qui suivent ses jeunes depuis des années pour certains.



Seniors

Les séniors 1 réalisent un bon premier tour, actuellement 2^{ème} avec 8 victoires et 4 défaites tous les espoirs sont permis...avec beaucoup de motivation et d'envie.

Après un début difficile les séniors 2 se sont bien repris, 6^{ème} à la trêve, avec 2 victoires, 4 nuls et 4 défaites souhaitons que la bonne dynamique continue à la reprise.

Le groupement VIRY-VUACHE...pourquoi un groupement...quelques rappels et infos...

- ✓ LE GROUPEMENT EST UN ROUAGE ESSENTIEL À LA BONNE DYNAMIQUE DES 2 CLUBS QUI Y SONT PRÉSENTS
- ✓ IL EST UNE ENTITÉ ET DOIT VIVRE EN TANT QUE TELLE, POUR LA SAISON À VENIR ET LES PROCHAINES, LES JOUEURS SERONT ÉQUIPÉS D'UN SURVÊTEMENT IDENTIFIÉ VIRY-VUACHE
- ✓ LE GROUPEMENT N'EST PAS VIRY COMME IL N'EST PAS LE VUACHE : IL A ÉTÉ CRÉÉ POUR LES JOUEURS, NOUS DEVONS PENSER JOUEURS, ENVIE DE JOUER, FAIRE PROGRESSER....
- ✓ **CONSERVER NOTRE IDENTITÉ, PRÉPARER L'AVENIR ET LE FUTUR DU FC VUACHE (INTÉGRATIONS SENIORS)**

Evénements à venir



30 et 31 mai 2020
Tournoi de pentecôte

VIE DU VILLAGE



SAMEDI 7 MARS 2020

dès 20 heures
salle des fêtes de Jonzier

Les Charrettes vous invitent à participer, au repas annuel organisé au profit d'enfants handicapés :

- ◇ Inaya – 10 ans
- ◇ Leïla – 10 ans
- ◇ Aurélien – 18 ans
- ◇ Rémi 16 ans et d'autres encore, si le bénéfice le permet !

Le comité, entouré de ses bénévoles, sera heureux de vous accueillir autour de ce repas « fait maison » au prix inchangé de **15 €/adulte** et **8 €/enfant**.

La soirée se poursuivra au rythme de la musique assurée par le DJ Sébastien et une tombola vous permettra peut-être de ne pas repartir les mains vides !

Il est préférable de retenir son ticket repas auprès de :

Joan	06.73.87.83.49	Pascal	06.81.74.92.21	Nicolas	06.12.37.17.89
Christine	06.16.32.13.30	Sylvie	06.38.84.36.58		

Nous comptons sur votre présence pour soutenir notre action et apporter de belles lueurs d'espoir à ces jeunes.

Notre équipe vous adresse ses meilleurs vœux 2020.



Leïla



Rémi Pernolet

VIE DU VILLAGE



« *Les Ânes é'Moi* »
qui sommes-nous ?

Nous nous présentons : **Popette et Tiroc**, « Longues Z'oreilles », engagés dans cette petite association actuellement établie à 30 min d'ici, à Choisy !

Nos **G.P (Gentils Propriétaires !)** viennent d'emménager dans votre jolie commune et nous aimerions beaucoup venir les rejoindre pour qu'ils puissent prendre soin de nous au quotidien.



L'association « *Les Ânes é'Moi* » accueille depuis 5 ans, avec Isabelle et Gaëlle, bénévoles diplômées en équicie, des **Enfants et des Adultes** fragilisés dans leur quotidien par des difficultés relationnelles, scolaires, familiales ou en situation de handicap. Nous proposons des « **ateliers de médiation** » avec un projet personnalisé à visée éducative, thérapeutique ou de loisir.

Nous « *Les Ânes* », Vous apportons un cadre naturel permettant de vivre, accompagnés, le lien social, la communication, le toucher, la frustration, la responsabilité, le positionnement, la confiance, l'estime de soi... mais aussi de travailler la motricité, l'organisation dans le temps et l'espace.

Pour vous rejoindre, nous aurions besoin d'un espace couvert d'environ 100 m² pour les ateliers, d'une pâture et d'un abri pour nous.

Si vous êtes intéressés par nos activités, si vous avez connaissance d'un lieu d'installation possible, n'hésitez pas !

Belle année 2020 à toutes et tous en attendant peut-être de faire votre connaissance !

Isabelle Lafond 06.23.15.31.70

lesanes.emoi@orange.fr

www.lesanesemoi.com

Respect du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours et pour l'entretien des bonnes relations entre voisins, nous vous invitons à respecter l'arrêté du 26/07/2007 de la DDASS.

Il précise les heures où les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés :

- ♦ les jours ouvrables de 8h à 20h
- ♦ les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ♦ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



CULTURE ET LOISIRS**Agenda Culturel****Another Kind of Magic** – Collectif AKOM

Spectacle hommage à Queen – A partir de 10 ans

Vendredi 14 février à 20h30 – L'Étincelle (Vulbens)

Tarif jeune / adhérent : 25€, Plein tarif : 30€

**Cumulo Nimbus** – La Toute Petite Compagnie

Spectacle Jeune Public – Humour et poésie – De 0 à 6 ans

Dans le cadre du festival Couleur d'Enfance

Mercredi 18 mars à 11h et à 15h30 – L'Étincelle (Vulbens)

Tarif jeune : 7€, Tarif adhérent : 9€, Plein tarif : 11€

Carré de femmes – Troupe du Vuache

Théâtre - Comédie – Dès 12 ans

Du 14 au 29 mars, les vendredis et samedi à 20h30 et les dimanches à 18h L'Étincelle (Vulbens)

Tarif jeune : 8€, Tarif adhérent : 11€, Plein tarif : 13€

Auguste Wood – Humour musical

Tout public

Vendredi 17 avril à 20h30 – L'Étincelle (Vulbens)

Tarif jeune : 8€, Tarif adhérent : 12€, Plein tarif : 15€

Le Ministère des Inventaires – Cie les Petits Détournements

Cirque Burlesque – Tout public | A partager en famille !!

Vendredi 15 mai à 20h30 – L'Étincelle (Vulbens)

Tarif jeune : 7€, Tarif adhérent : 9€, Plein tarif : 11€

Billetterie en ligne sur www.mjcvuache.com, par téléphone ou à l'accueil de la MJC pendant les horaires d'ouverture.**Petit Bleu et Petit Jaune** – Cie Moitié Raison – Moitié Folie

Théâtre d'ombres et de papier – Dès 18 mois

Samedi 4 avril à 11h – Centre ECLA à Vulbens

Sea Bémol – Collectif les Géantes Bleues

Théâtre musical – De 12 mois à 5 ans

Samedi 13 juin à 11h – Centre ECLA à Vulbens

Billetterie ouverte 1 mois avant chaque spectacle.

Renseignements : www.mjcvuache.com - 04 50 04 30 45

Ti' Rendez-Vous

CULTURE ET LOISIRS**Stages**

Retrouvez une fois par mois un atelier, avec un intervenant, afin de découvrir de nouveaux univers.

**Atelier écriture de chansons**

Jean Feireisen

Musicien

Samedi 8 février de 14h à 18h00 // Concert à 18h
 Tarif : 25€ adhérent, 30€ non adhérent

**Dégustation et Oenologie, Accord vins et fromages**

Sébastien Heimendinger

Sommelier caviste de la Grange aux vins à St-Genis-Pouilly

Jeudi 19 mars de 19h45 à 22h
 Tarif : 60€ adhérent, 70€ non adhérent

**Atelier Cuisine, un repas sans gluten, Manger autrement**

Laurence Huwig

Diététicienne-nutritionniste

Vendredi 3 avril de 19h à 22h
 Tarif : 60€ adhérent, 70€ non adhérent

Inscriptions en ligne sur www.mjcvuache.com, par téléphone ou à l'accueil de la MJC pendant les horaires d'ouverture.

Suivre toute l'actualité de la MJC : facebook.com/mjcvuache/

Sport**- Course du Vuache - Dimanche 5 avril 2020**

Plus d'informations : courses.free.fr/vuache/

Pour toutes informations, contactez communication@mjcvuache.com

Renseignements : www.mjcvuache.com - 04 50 04 30 45

ETAT CIVIL*Etat Civil*

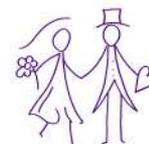
2019

Naissances

11 janvier	Jade Enaëlle MISCHI
9 mai	Augustine Marie-Antoinette du TERRAIL COUVAT
6 juillet	Tiliann BOCCARD
25 août	William FAVRE-MOT
19 octobre	Alanis Françoise MANVILLE
9 novembre	Emna Safiya BENBOUZID
28 novembre	Hugo MANDRAY
2 décembre	Aurore Maria SECHAUD
12 décembre	Ambre Emilie Blanche SEGURA

**Mariages**

6 avril	Anthony BONIER et Eliane ARCE SILVA
8 juin	Jonathan MORAND et Michèle DI GREGORIO
22 juin	Hugo FAVRE-MOT et Roxana STANCU
6 juillet	Philippe PICCOLET et Claire ALLAMAN
6 juillet	Jérôme SEGURA et Pauline ANDRE
14 septembre	Youri Dinh Hô NGUYEN et Rosine PERDRIX

**Décès**

7 avril	Christianne DUPARC née BARRAUD
21 mai	Juliette LABROUSSE née NOIROT
26 mai	Claude ANDRIOT
27 mai	Louis BUSSAT
2 novembre	Fernand DUPARC

**Vous vous installez à Jonzier-Epagny ?**

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.

INFOS PRATIQUES**Travailleurs Frontaliers**

Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Epagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Epagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.



IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

Service Eau et Assainissement CCG : **04 50 959 960**
n° unique

VULBENS**04.50.04.64.08****De novembre à février**

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 18h00

Fermé le jeudi matin**NEYDENS****04.50.04.41.67****De novembre à février**

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

Fermé le mardi matin



FEVRIER

8 : Repas de la chasse

23 : Repas des aînés

MARS

7 : Repas des charettes

8 : Repas de la paroisse Saint Jacques Val des Ussets (Contamine Sarzin)

15 / 22 : Elections municipales

AVRIL

19 : Vide grenier de l'APE (école de Jonzier)

MAI

30/31 : Tournoi de Pentecôte (stade)

repas le samedi soir

JUIN

6 : Fête de la musique de l'APE (école de Jonzier)

27 : Kermesse (école de Savigny)